

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	5
Préface	9
Avant-Propos	11

CHAPITRE 1

ORIGINE, CARACTÉRISTIQUES ET SOURCES DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Section 1

Considérations générales	13
---------------------------------------	----

Section 2

Définition et caractéristiques de la TVA	15
-------------------------------------------------------	----

Section 3

Différence entre la TVA et les autres taxes sur les biens et les services (taxes cumulatives à cascade/sales taxes)	19
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Section 4

Dimension européenne de la TVA	20
---------------------------------------------	----

A. COMPÉTENCE DE L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'HARMONISATION DES IMPÔTS INDIRECTS.....	20
B. BRÈVE HISTOIRE INACHEVÉE DE L'HARMONISATION EUROPÉENNE DE LA TVA.....	21
C. INTERDICTION POUR LES ÉTATS MEMBRES D'ADOPTER DES TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES AUTRE QUE LA TVA	25
D. TERRITOIRE DE LA TVA EUROPÉENNE	27

Section 5

Principes généraux applicables à la TVA	29
A. NEUTRALITÉ	30
B. INTERDICTION DE LA DOUBLE IMPOSITION ET DE LA NON-IMPOSITION À L'INTÉRIEUR DE L'UNION.....	32
C. INTERDICTION DE LA FRAUDE ET DE L'ABUS DE DROIT (PRATIQUES ABUSIVES).....	33

Section 6

Sources du droit de la TVA	37
A. DIRECTIVES ET RÈGLEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE.....	37
B. CODE DE LA TVA ET ARRÊTÉS ROYAUX D'EXÉCUTION.....	37
C. JURISPRUDENCE DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE	38
D. JURISPRUDENCE INTERNE.....	39
E. POSITIONS DU COMITÉ TVA, CIRCULAIRES MINISTÉRIELLES, DOCTRINE ADMINISTRATIVE ET DÉCISIONS ANTICIPÉES (<i>RULINGS</i>).....	40
F. PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE DE TVA/TPS DE L'OCDE.....	40
G. DOCTRINE.....	41

CHAPITRE 2

ASSUJETTISSEMENT

Section 1

Généralités	43
--------------------------	----

Section 2

Conditions de l'assujettissement	44
A. REMARQUE LIMINAIRE : DÉFINITION LARGE ET CARACTÈRE AUTOMATIQUE DE L'ASSUJETTISSEMENT	44
B. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	45
§1 <i>Définition large et liste non exhaustive dans la directive</i>	45
§2 <i>Début et fin de l'activité économique</i>	46
§3 <i>Caractère lucratif</i>	47
C. AUTRES CONDITIONS	48
D. ACTIVITÉS DES AUTORITÉS PUBLIQUES	50
E. UNITÉ TVA.....	54
F. ACTIVITÉS SOUMISES À LA TVA AVEC OPTION	55

Section 3	
Catégories d'assujettis	56
Section 4	
Conséquences de l'assujettissement	59
CHAPITRE 3	
OPÉRATIONS IMPOSABLES	
Section 1	
Typologie des opérations imposables	61
Section 2	
Condition liée au caractère onéreux de l'opération	62
Section 3	
Livraisons de biens	63
A. DISPOSITIONS APPLICABLES.....	63
B. NOTION DE « BIEN »	64
C. NOTION DE « LIVRAISON »	65
D. RÉQUISITIONS.....	66
E. CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT.....	66
F. COMMISSIONNAIRES.....	67
G. OPÉRATIONS EXCLUES : LA CESSION D'UNE UNIVERSALITÉ OU D'UNE BRANCHE D'ACTIVITÉ...	68
H. OPÉRATIONS ASSIMILÉES À DES LIVRAISONS	69
I. TRANSFERT D'UN BIEN DANS UN AUTRE ÉTAT MEMBRE	71
Section 4	
Prestations de services	72
A. DISPOSITIONS APPLICABLES.....	72
B. NOTION DE « PRESTATION DE SERVICES »	72
C. EXAMEN DE LA LISTE NON EXHAUSTIVE DES PRESTATIONS DE SERVICES	73
D. ASSIMILATION À DES PRESTATIONS DE SERVICES	75
E. OPÉRATIONS EXCLUES DE LA DÉFINITION DE PRESTATION DE SERVICES : SERVICES PRESTÉS DANS LE CADRE DE LA CESSION D'UNE UNIVERSALITÉ OU D'UNE BRANCHE D'ACTIVITÉ.....	76

Section 5	
Opérations complexes	76
Section 6	
Acquisitions intracommunautaires	78
A. ORIGINE ET NOTION	78
B. ANALYSE DES DISPOSITIONS APPLICABLES.....	78
C. DISPENSE D'EFFECTUER UNE ACQUISITION INTRACOMMUNAUTAIRE DANS CERTAINS CAS.....	79
D. PROPOSITION DE RÉGIME DÉFINITIF (2017).....	82
Section 7	
Importations	83
Section 8	
Activités illicites	84
CHAPITRE 4	
LOCALISATION DES OPÉRATIONS IMPOSABLES	
Section 1	
Livraisons de biens	88
A. RÈGLE GÉNÉRALE.....	88
B. RÈGLES PARTICULIÈRES.....	88
§1 <i>Bien transportés</i>	89
a. TAXATION AU LIEU DE DÉPART DU TRANSPORT	89
b. TAXATION AU LIEU D'ARRIVÉE DES BIENS (E-COMMERCE).....	89
§2 <i>Biens faisant l'objet d'un montage ou d'une installation</i>	92
§3 <i>Biens livrés dans le cadre d'une opération de transport de passagers</i>	92
§4 <i>Règles particulières pour le gaz et l'électricité</i>	93
§5 <i>Opérations en chaîne et opérations triangulaires</i>	93
Section 2	
Prestations de services	96
A. RÈGLES GÉNÉRALES.....	96
B. RÈGLES PARTICULIÈRES.....	101
§1 <i>Prestations de services rattachées à un bien immeuble</i>	101

§2 Prestations de transport et prestations accessoires	102
§3 Prestations de services culturels, artistiques, sportifs, scientifiques, éducatifs et de divertissement et manifestations similaires.....	102
§4 Services de restaurant et de restauration.....	103
§5 Expertise ou travail portant sur des biens meubles corporels en faveur de non-assujettis.....	104
§6 Location de moyens de transport	104
§7 Services fournis à des personnes non assujetties établies hors de l'Union européenne	105
§8 Services fournis par voie électronique à des non-assujettis	106
§9 Service impliquant des États tiers : lieu de l'utilisation ou de l'exploitation effective	107

Section 3

Acquisitions intracommunautaires	109
A. PRINCIPE.....	109
B. FILET DE SÉCURITÉ	110
C. RÉCONCILIATION DES DÉCLARATIONS DE LIVRAISONS ET ACQUISITIONS	110

Section 4

Importations.....	111
A. RÈGLE GÉNÉRALE : ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE DE L'UNION	111
B. EXCEPTIONS : RÉGIMES SUSPENSIFS.....	111
C. PRÉSUMPTION D'ACQUISITION POUR LES BIENS IMPORTÉS PAR DES PERSONNES MORALES NON ASSUJETTIES	114
D. LIVRAISON DE BIENS FAISANT L'OBJET D'UNE IMPORTATION	114

CHAPITRE 5

EXONÉRATIONS

Section 1

Exonérations n'ouvrant pas droit à déduction	117
A. LES ACTIVITÉS DES AVOCATS, DES NOTAIRES ET DES HUISSIERS DE JUSTICE (ABROGÉ).....	118
B. EXONÉRATIONS À CARACTÈRE SOCIAL	118
§1 Soins de santé et professions médicales	118
§2 Enseignement, formation, orientation scolaire et familiale, sport et culture	123

a. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	123
b. ORIENTATION SCOLAIRE ET FAMILIALE	124
c. PRESTATIONS CULTURELLES.....	124
d. SPORT.....	126
§3 Protection sociale et aide aux personnes	127
§4 Opérations des associations sans but lucratif au profit de leurs membres dont les associations professionnelles.....	130
§5 Groupements autonomes de personnes	130
§6 Livraisons de biens et prestations de services de fundraising.....	133
§7 Livraisons de biens et prestations de services réalisées par des assujettis exonérés	133
§8 Services publics postaux.....	133
C. AUTRES EXONÉRATIONS.....	133
§1 Opérations immobilières : cessions d'immeubles et locations	134
a. VENTES D'IMMEUBLES.....	134
b. LOCATIONS IMMOBILIÈRES	135
§2 Contrats d'édition d'œuvres littéraires ou artistiques.....	137
§3 Opérations d'assurance et opérations bancaires et financières.....	137
a. Opérations d'assurance et de réassurance	137
b. Activités bancaires et financières.....	138
c. GESTION DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT.....	141
1. Services de gestion.....	141
2. Fonds communs de placement	142
§4 Autres exonérations spécifiques.....	143

Section 2

Exonérations avec droit à déduction.....	144
A. EXPORTATIONS HORS DE L'UE	144
B. LIVRAISON INTRACOMMUNAUTAIRE DE BIENS	146
§1 Livraison intracommunautaire à un autre assujetti ou à une personne morale non assujettie	146
§2 Livraison intracommunautaire de moyens de transport neufs.....	149
§3 Livraison intracommunautaire de biens soumis à accises	149
§4 Transferts intracommunautaires par un assujetti.....	150
C. OPÉRATIONS AFFÉRENTES AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX	150
§1 Prestations afférentes au transport et opérations connexes.....	150
§2 Opérations afférentes à la navigation maritime et aérienne.....	151
§3 Importations, acquisitions intracommunautaires, livraisons et prestations afférentes à des biens sous contrôle douanier.....	151
§4 Franchises fiscales pour les bagages des voyageurs.....	152

§5 Acquisitions intracommunautaires par des assujettis non établis en Belgique.....	152
D. AUTRES OPÉRATIONS EXONÉRÉES EN RAISON DE LA NATURE DU BIEN OU DU SERVICE OU DE LA QUALITÉ D'UNE DES PARTIES.....	152

CHAPITRE 6

BASE IMPOSABLE ET TAUX

Section 1

Détermination de la base imposable.....	153
A. RÈGLES GÉNÉRALES.....	153
B. CONTREPARTIE SOUS LA FORME D'UNE SOMME D'ARGENT.....	155
C. CONTREPARTIE NE CONSISTANT PAS OU PAS TOTALEMENT EN UNE SOMME D'ARGENT.....	158
D. CAS PARTICULIER DES BONS D'ACHAT (VOUCHERS).....	160
E. OPÉRATIONS SANS CONTREPARTIE.....	161
F. RÈGLES APPLICABLES AUX ACQUISITIONS INTRACOMMUNAUTAIRES ET AUX IMPORTATIONS.....	162

Section 2

Détermination du taux applicable.....	162
A. RÉGIME ACTUEL.....	162
B. PROPOSITION DE LA COMMISSION POUR UNE FLEXIBILISATION DES TAUX AU SEIN DE L'UE...	165

CHAPITRE 7

FAIT GÉNÉRATEUR ET EXIGIBILITÉ DE LA TAXE

Section 1

Livraisons de biens et prestations de service.....	168
A. PRINCIPE DE COÏNCIDENCE DU FAIT GÉNÉRATEUR ET DE L'EXIGIBILITÉ.....	168
B. EXIGIBILITÉ AU MOMENT DE L'ÉMISSION D'UNE FACTURE.....	168
C. EXIGIBILITÉ EN CAS D'ACOMPTE.....	169
D. CONTRAT PRÉVOYANT DES PAIEMENTS SUCCESSIFS.....	169
E. EXIGIBILITÉ AU MOMENT DE L'ENCAISSEMENT DU PRIX.....	170
F. CAS PARTICULIER DE LA LOCATION-VENTE.....	171
G. CAS PARTICULIER DES BONS D'ACHAT.....	171

	Section 2	
	Opérations intracommunautaires	172
	Section 3	
	Importations	173
	Section 4	
	Paiement via déclarations mensuelles et trimestrielles	173
CHAPITRE 8		
DROIT À DÉDUCTION ET RESTITUTION		
	Section 1	
	Importance du droit à déduction	175
	Section 2	
	Conditions de fond pour la naissance du droit à déduction	177
A.	OPÉRATIONS EN AVAL	177
	§1 Opérations ouvrant droit à déduction.....	178
	§2 Opérations effectuées à titre gratuit.....	179
B.	EXCLUSION OU LIMITATION DU DROIT À DÉDUCTION POUR CERTAINES OPÉRATIONS	
	EN AMONT	180
	§1 Biens d'investissement.....	180
	§2 TVA facturée ou payée à tort.....	180
	§3 Frais de véhicules.....	181
	§4 Opérations exclues du droit à déduction	182
	§5 Régimes particuliers	182
C.	EXISTENCE D'UN LIEN ENTRE LES OPÉRATIONS EN AVAL ET EN AMONT.....	182
D.	PERTE DU DROIT À DÉDUCTION EN CAS DE FRAUDE OU DE PRATIQUE ABUSIVE.....	184
	Section 3	
	Condition de forme pour l'exercice du droit à déduction	187
	Section 4	
	Droit à déduction de l'assujetti mixte ou partiel	
	et des unités TVA	190
A.	ASSUJETTI MIXTE	190
	§1 Prorata général.....	191

§2 <i>Affectation réelle</i>	192
B. ASSUJETTI PARTIEL	193
C. UNITÉS TVA.....	194

Section 5

Révision des déductions	195
A. RÉVISIONS ORDINAIRES.....	195
B. RÉVISIONS RELATIVES AUX BIENS D'INVESTISSEMENT	195
C. EXCEPTION AUX RÉGULARISATIONS.....	197

Section 6

Droit à restitution	198
A. DROIT À RESTITUTION COMME COMPLÉMENT DU DROIT À DÉDUCTION POUR L'ASSUJETTI EN SITUATION DE CRÉDIT TVA.....	198
§1 <i>Dans un contexte UE</i>	198
§2 <i>Dans un contexte national</i>	200
B. RESTITUTIONS LIÉES À UNE MODIFICATION DES RELATIONS CONTRACTUELLES POSTÉRIEUREMENT AU FAIT GÉNÉRATEUR	202
C. RESTITUTION PARTIELLE DE LA TVA POUR VÉHICULES UTILISÉS PAR DES PERSONNES MOINS VALIDES	203
D. RESTITUTIONS EN CAS D'IMPORTATION.....	203
E. RESTITUTION DE LA TVA INDUMENT FACTURÉE AU CONSOMMATEUR FINAL	203

CHAPITRE 9

OBLIGATIONS DES ASSUJETTIS

Section 1

Obligation de payer la TVA	205
A. DÉTERMINATION DU REDEVABLE DE LA TVA DANS LA DIRECTIVE.....	205
B. DÉTERMINATION DU REDEVABLE DE LA TVA EN DROIT BELGE.....	206
§1 <i>La TVA est en principe due par le prestataire ou vendeur ou celui qui fait une acquisition</i>	206
§2 <i>La TVA peut être due par une autre personne (en général le client)</i>	207
C. CONSÉQUENCE DU NON-PAIEMENT DE LA TVA.....	212

Section 2

	Autres obligations des assujettis	213
A.	OBLIGATIONS COMMUNES À TOUS LES ASSUJETTIS	213
	§1 <i>Obligations liées au début d'activité et à la fin de l'activité</i>	213
	§2 <i>Facturation</i>	214
	§3 <i>Comptabilité : principe d'une comptabilité minimale</i>	215
	§4 <i>Relevés et listings (art. 53bis-sexies CTVA)</i>	215
B.	DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX ASSUJETTIS ÉTRANGERS.....	216
	§1 <i>Assujetti étranger au sens de l'article 4 CTVA</i>	216
	§2 <i>Assujetti étranger sans établissement stable en Belgique</i>	216
	§3 <i>Guichet unique</i>	217
C.	OBLIGATIONS PROPRES AUX PLATEFORMES.....	218
	§1 <i>Général</i>	218
	§2 <i>Prestations de services électroniques (ou radiodiffusion et télécommunication) à des particuliers et des assujettis</i>	218
	§3 <i>Ventes de biens à des particuliers</i>	220

Section 3

	Conséquences du non-respect des obligations TVA par les assujettis	221
A.	PERTE DU DROIT À DÉDUCTION ET AUTONOMIE PROCÉDURALE DES ÉTATS MEMBRES	221
B.	CONCOURS DE SANCTIONS (<i>NE BIS IN IDEM</i>).....	223

CHAPITRE 10

RÉGIMES PARTICULIERS

Section 1

	Petites entreprises	225
A.	POURQUOI UN RÉGIME SPÉCIAL ?	225
B.	RÉGIME DE LA FRANCHISE.....	226
C.	RÉGIME FORFAITAIRE	227

Section 2

	Exploitants agricoles	228
--	------------------------------------	-----

Section 3

Régime de la marge pour les biens d'occasion, de collection et d'antiquité	228
---------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Section 4

Agences de voyages	229
---------------------------------	-----

Section 5

Régimes spéciaux pour certains produits	232
------------------------------------------------------	-----

A. TABACS MANUFACTURÉS	232
B. POISSONS, CRUSTACÉS ET MOLLUSQUES	232
C. LIVRAISONS INTRACOMMUNAUTAIRES DE MOYENS DE TRANSPORT NEUFS	232
D. ACQUISITION INTRACOMMUNAUTAIRE DE PRODUITS SOUMIS À ACCISE AUTRES QUE LES TABACS MANUFACTURÉS	232
E. IMPORTATION DE PETITS ENVOIS DANS LES BAGAGES DE VOYAGEURS	232
F. OR D'INVESTISSEMENT	233

Table des références de jurisprudence	235
----------------------------------------------------	-----

Index alphabétique	249
---------------------------------	-----